

La sincérité de l'information financière

Propos d'introduction

Compagne Nationale des Experts-comptables de Justice
Toulouse, 21 septembre 2012

Marie-Anne Frison-Roche
Professeur des Universités et Directeur de *The Journal of Regulation* (J.R.)

Plan

Préalable : L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

I. Les glissements en train de s'opérer

- A. Le glissement de la « sincérité » à la « vérité » : l'exactitude et la « valeur »
- B. Le glissement du temps pertinent : le présent entre le passé et le futur

II. Les explications de ces glissements

- A. La comptabilité happée par la finance
- B. La reconstitution happée par l'engagement

La sincérité est-elle en train de devenir une notion vide ? Les conséquences sur la responsabilité

Préalable

L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

- ✓ La norme est une convention posée par la volonté
- ✓ Elle est légitime si son auteur est légitime (législateur qui a posé le « Plan comptable ; profession qui a posé les normes internationales)
- ✓ Elle est légitime si les entreprises les utilisent, alors qu'elles pourraient ne pas le faire (norme IFRS).
- ✓ Elle est légitime si elle est de « bonne qualité », c'est-à-dire qu'elle remplit sa finalité : conception **téléologique** et **instrumentale** de la norme. La norme est légitime si elle est efficace (droit économique)
- ✓ L'enjeu majeur est donc : déterminer le but de la comptabilité

Préalable

L'ambiguïté de la notion même de norme comptable

- ✓ Si la comptabilité est une convention, exprimée par des normes, alors si l'on connaît et s'accorde sur son but, alors on saura les normes à retenir et sur lesquelles s'accorder
- Exemple : faire une norme comptabilisant la richesse de propriété intellectuelle ?
 - Quid de la norme comptable sur le crédit-bail ?
- ✓ comptabilité = addition d'application de normes isolées, donnant une « image »
 - ✓ « Séquence figée » : exact, fidèle et sincère
 - ✓ Mais à quelle fin
 - Les glissements en train de s'opérer(I)
 - Les explications de ces glissements(II)

I. Les glissements en train de s'opérer

A. LE GLISSEMENT DE LA SINCERITE A LA « VERITE » : L'EXACTITUDE ET LA « VALEUR »

1. La remise en cause de l'idée selon laquelle les normes comptables sont des conventions en distance avec la réalité

- ✓ La passion de la société pour la « vérité », que le **droit** et le **juge**, via l'**expert**, doit lui fournir.
- ✓ La comptabilité dirait la « vérité » sur la société.
- ✓ Or, les normes sont des conventions, des artefacts. Elles ne reproduisent pas directement le réel
- ✓ Si on le croyait, transitivement, on ferait jouer au juge un rôle d'inquisiteur et à l'expert-comptable judiciaire un rôle excessif de révélateur

I. Les glissements en train de s'opérer

B. LE GLISSEMENT DU TEMPS PERTINENT : LE PRESENT ENTRE LE PASSE ET LE FUTUR

1. La conception classique de la comptabilité restituant l'état présent d'une société par des éléments établis dans le passé

- ✓ Le temps pertinent de la comptabilité est le passé
- ✓ Cela paraît tautologique : seul le passé est certain et pour constituer la « photo » de l'entreprise, il faut que les pixels soient nets
- ✓ Ainsi, pour les tiers, pour les actionnaires, pour les dirigeants, il faut connaître le présent grâce au passé.
- ✓ C'est la fonction de la comptabilité.

I. Les glissements en train de s'opérer

B. LE GLISSEMENT DU TEMPS PERTINENT : LE PRESENT ENTRE LE PASSE ET LE FUTUR

1. Le glissement de la comptabilité vers le futur

- ✓ La comptabilité est en train de glisser vers le futur
- ✓ Le mécanisme des provisions en a certes été le signe avant-coureur, intégrant dans le présent le futur
- ✓ Cela se conçoit pour le **futur virtuel**, cela ne se conçoit pas pour le futur radical, car cela contrarie la fonction de la comptabilité.
- ✓ Il faut donc comprendre pourquoi ces glissements majeurs ont eu lieu, et prendre acte que la fonction de la comptabilité aurait changé, avec les conséquences sur les exigences sur la sincérité.

II. Les explications des glissements en train de s'opérer

A. LA COMPTABILITE HAPPEE PAR LA FINANCE : LE CENTRAGE SUR L'EXACTITUDE

1. Information comptable et information financière

- ✓ Le marché financier, les banques, les investisseurs, utilisent la valeur de marché
- ✓ Le marché reproduit la valeur d'une entreprise, puisqu'il produit en permanence une « cotation ».
- ✓ Difficulté : tous les marchés ne sont pas liquides, toutes les entreprises non-cotées ne sont pas en « liquidation virtuelle » (principe de continuation)

II. Les explications des glissements en train de s'opérer

A. LA COMPTABILITE HAPPEE PAR LA FINANCE : LE CENTRAGE SUR L'EXACTITUDE

2. La comptabilité happée par la finance

- ✓ La bijection selon laquelle :
 - Le marché est ce qui forme l'information comptable
 - La comptabilité est ce qui forme l'information du marché

Est une bijection hautement critiquable et non vérifiée.

- ✓ Information comptable et information financière se superposent, ne se confondent, car leur finalité ne sont pas les mêmes.

II. Les explications des glissements en train de s'opérer

A. LA RECONSTITUTION DU PASSE PAR LA COMPTABILITE REMPLACEE PAR L'ENGAGEMENT POUR LE FUTUR

1. L'entreprise s'engage pour le futur par la comptabilité

- ✓ Par la pression des investisseurs, les managers prennent des engagements, notamment de « retour sur investissements »
- ✓ Ils demandent à ce que leurs déclarations aux AGO soient intégrés dans les comptabilités : le futur entre la comptabilité par le biais de l'engagement.
- ✓ Ce n'est plus une photo des engagements prix (conception patrimoniale), mais une façon de prendre des engagements;
- ✓ Déviation par la pression des marchés financiers.

Propos finaux d'ouverture

LA SINCERITE SERAIT-ELLE EN TRAIN DE DEVENIR UNE NOTION VIDE?

- ✓ Remplacé par l'exactitude, la vérité, le marché, la garantie de l'investisseur
- ✓ Bien ou non ?
- ✓ Si c'est mal, possibilité de découpler ? Comptabilité prudentielle, comptabilité patrimoniale.
- ✓ Pourquoi est-ce mal ? Parce que la « sincérité » n'est pas cette série de notion objective : c'est avant tout une qualité subjective, une vertu. La sincérité des comptes, c'est aussi la sincérité de celui qui les établie. C'est cela que l'expert doit mesurer. Cela, le marché y est indifférent.